

# Compensations techniques et humaines des incapacités

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 36,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5P6RCTHP

## Présentation

---

Il s'agira, à partir d'une analyse de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées et la présentation de vignettes cliniques, appréhender la compensation du handicap sous ses différents aspects, humains, techniques et financiers

## Objectifs

---

L'étudiant sera capable d'identifier les besoins de la personne en matière de compensation humaine ou technique des incapacités

## Évaluation

---

Session 1 : Devoir sur table. Ecrit - rédaction 2h

Session 2 : Devoir sur table. Ecrit - rédaction 2h

Dérogatoire : Pas de dérogatoire

## Compétences visées

---

Être capable, à partir de son observation, de mettre en œuvre le projet individuel identifié et restituer son travail en équipe

## Bibliographie

---

bibliographie sera donnée lors des TD

## Ressources pédagogiques

---

bibliographie et supports donnés en cours

## Contact(s)

### > Samuel Laroque

Contact administratif  
slaroque@parisnanterre.fr

### > Catherine Valderrey

Contact administratif  
cvalderr@parisnanterre.fr

### > Boris Lassagne

Responsable pédagogique  
lassagne.b@parisnanterre.fr